

DECRET N° 2016-176 /PR
portant nomination de magistrats

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice et des relations avec les institutions de la République,

Vu la constitution du 14 octobre 1992 ;

Vu la loi organique n° 96-11 du 21 août 1996 fixant statut des magistrats, modifiée par la loi organique n° 2013-007 du 25 février 2013 ;

Vu la loi organique n° 97-05 du 06 mars 1997 portant organisation et fonctionnement du conseil supérieur de la magistrature ;

Vu l'ordonnance n° 78-35 du 07 septembre 1978 portant organisation judiciaire ;

Vu le décret n° 97-224/PR du 04 décembre 1997 portant modalités communes d'application de la loi organique n° 96-11 du 21 août 1996 fixant statut des magistrats ;

Vu le décret n° 2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;

Vu le décret n° 2012-006/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels ;

Vu le décret n° 2015-038/PR du 05 juin 2015 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2015-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement, modifié par le décret n° 2016-086/PR du 1^{er} août 2016 et le décret n° 2016-087/PR du 2 août 2016 ;

Vu le procès-verbal de délibération du conseil supérieur de la magistrature en date du 22 septembre 2016 ;

Le conseil des ministres entendu,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés :

I. CHANCELLERIE**CABINET**

- *Directeur de la législation* :
M. SRONVIE Yaovi, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 2^e échelon, précédemment mis à la disposition du ministère de la justice et des relations avec les institutions de la République.
- *Directeur des affaires judiciaires* :
M. MESSAN Folly, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment en service au ministère de la justice et des relations avec les institutions de la République.
- *Directeur des affaires pénales et des grâces* :
M. AKOHOUEGNON Tossa Amouzou, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment 4^e substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{ere} instance de 1^{ere} classe de Lomé.

INSPECTION GENERALE

Inspecteur général :

M. ALFA-ADINI Byalou, magistrat de 1^{er} grade, 1^{er} groupe, 2^e échelon, précédemment inspecteur général adjoint des services juridictionnels et pénitentiaires.

Inspecteur général adjoint :

M. DEGBOVI Koffi, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 3^e échelon, précédemment conseiller à la chambre judiciaire de la Cour suprême.

II. COUR SUPREME**SIEGE****CHAMBRE JUDICIAIRE**

Président :

M. BASSAH Agbenyo Koffi Dzidzimesse, magistrat de 1^{er} grade, 1^{er} groupe, 2^e échelon, précédemment conseiller à la chambre judiciaire de la Cour suprême.

Conseillers :

- **M. KOUYOU Tchodiè**, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 2^e échelon, précédemment vice-président de la Cour d'appel de Lomé.
- **M. SOGOYOU Pawélé**, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 2^e échelon, précédemment président de la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Lomé.
- **Mme ABBEY-KOUNTE Kayi**, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 2^e échelon, précédemment conseiller à la Cour d'appel de Lomé.
- **Mme FIAGBE Affi**, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 2^e échelon précédemment conseiller à la Cour d'appel de Lomé.
- **M. AMOUSSOU-KOUEETE Anani**, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, précédemment conseiller à la Cour d'appel de Lomé.
- **M. BODJONA Pignossi**, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, précédemment conseiller à la Cour d'appel de Lomé.
- **M. AYEVA Tcha-Tchibara**, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, précédemment conseiller à la Cour d'appel de Lomé.

PARQUET

Avocats généraux :

- **M. EDORH Gbeboumey Galley**, magistrat de 1^{er} grade, 1^{er} groupe, 2^e échelon, précédemment conseiller à la chambre judiciaire de la Cour suprême.
- **M. BEKETI Adamou**, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 2^e échelon, précédemment procureur général près la Cour d'appel de Lomé.
- **M. DODZRO Komlan**, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, précédemment 2^e substitut général près la Cour d'appel de Lomé.

III. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE LOME

COUR D'APPEL DE LOME

SIEGE

Président :

M. KOMINTE Dindangue, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 2^e échelon, précédemment président de la Cour d'appel de Kara.

Vice-président :

M. WOTTOR Kokou Amégboh, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, précédemment en détachement à la Société togolaise de recouvrement.

Président de la chambre d'accusation :

M. BIGNANG Koffi Ernest, magistrat de 1^{er} grade, 2^a groupe, 1^{er} échelon, conseiller à la Cour d'appel de Lomé.

Conseillers :

- **M. NAYO Karenkou Awoulmère**, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. POLO Séla**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment en service au ministère de la justice et des relations avec les institutions de la République.
- **M. FOLLY Kossi**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. ATTIVI-CESSI Atévi Céchivi**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. EDZOLEVO Kosi**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. KONDO Ouro-Gnaou**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe d'Aného.
- **M. BAKAI Batombou**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. AYIM Palamwé**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. LETAABA Bêhèma**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. LARE Mondou**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. ABOTCHI Ouwolowossè Yao-Kouma**, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Vogon.
- **M. DETEH Ayaovi**, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment substitut général près la Cour d'appel de Kara.
- **M. ETSE Komi Séna**, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, précédemment conseiller à la Cour d'appel de Kara.

PARQUET

Premier substitut général :

M. BIDASSA Essozimna, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 2^e échelon, précédemment conseiller à la Cour d'appel de Kara.

Substituts généraux :

- **M. GBADOE Edoh Dodji**, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, précédemment vice-président du tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. ALI Essodon**, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. AMEDJI Komlavi Abuèno**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PREMIERE CLASSE DE LOME**SIEGE**

Président du tribunal :

M. KUTUHUN Kossi, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, précédemment conseiller à la Cour d'appel de Lomé.

Vice-président :

M. KADANGA Tchalim, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.

Juges :

- **M. POUTOULI Abli**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Kpalimé.
- **M. SOUMDINA Komi**, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment juge d'instruction en charge du 5^e cabinet d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. KELOUWANI Mataké**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal du travail de Lomé.
- **M. ESSE Koudouvo**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment juge du 8^e cabinet d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.

- **M. BASSAH Kokou Mewonowove**, magistrat de 2^e grade, 1^{er} échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Badou.
- **Mme AYIVON-KPETESSOU Afi**, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge d'instruction du 1^{er} cabinet d'instruction au tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe d'Aného.
- **Mme SABOUTEY Ayaovi**, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge du 2^e cabinet d'instruction au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tsévié.

Doyen des juges d'instruction :

M. ADJOLI Awi, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment juge du 2^e cabinet d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.

Juges d'instruction :

- **M. d'ALMEIDA Kodjo**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment 3^e substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. ATANDJI Koffi**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment président du tribunal pour enfants de Lomé.
- **Mme KAPITAIS Yawa Piniwè**, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. LAMBONI Kanfitiéni**, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe d'Amlamé.
- **Mme ABIFARIM Tawakaritou Oyébola Adunni**, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **Mme AGBAGLA Kayi Hogbémédé**, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge des enfants au tribunal pour enfants de Lomé.
- **Mme AMEBOUBE Akuvi Kékéli épouse SORSY**, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Vogan.

Juges des enfants :

- **Mme ATITSO Afi**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe d'Aného.
- **M. TOKE Kokou**, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment en service au ministère de la justice et des relations avec les institutions de la République.

- **M. KPEMOUA Kalao Komla**, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Sokodé.

Substituts du procureur de la République

- **M. BAGNA Aboudal-Raouf**, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Dapaong.
- **M. TOITRE Labékoua**, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Kpalimé.
- **Mme MOUZOU Mèhèbè**, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment 8^e substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. GAMATHO Folly Philippe**, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge d'instruction au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tsévié.
- **Mme ALLYN Kanko**, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. AGBOLI Kekeli Edo**, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge du 2^e cabinet d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe d'Atakpamé.
- **Mme OKPAR Asséra**, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge d'instruction au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tabligbo.
- **M. TOMINA Ikpaama**, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge du 1^{er} cabinet d'instruction au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Notsé.

TRIBUNAL DU TRAVAIL

Juges

- **ABODJI Yacoubou Adam**, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment juge du 6^e cabinet d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. KAPI Amine**, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tsévié.
- **Mme YAYA Zeynatou**, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Vogon.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE DEUXIEME CLASSE D'ATAKPAME

SIEGE

Juge d'instruction :

M. ANKOU Koffi Aba, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon précédemment juge au tribunal de 1^{ere} instance de 3^e classe de Notsé.

Juge des enfants :

M. ADI KPAKPABIA Akila, magistrat de 3^e grade, 2^e échelon, précédemment juge exerçant les fonctions de juge des enfants au tribunal de 1^{ere} instance de 3^e classe de Mango.

PARQUET

Procureur de la République :

M. HUMADO Koku, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon précédemment substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{ere} instance de 1^{ere} classe de Lomé.

Substitut du procureur de la République :

M. ATAH Sydy Bakétou, magistrat de 3^e grade 3^e échelon, précédemment substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{ere} instance de 1^{ere} classe d'Aného.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE DEUXIEME CLASSE DE KPALIME

SIEGE

Président du tribunal :

M. ADJEI Kodjovi, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ere} instance de 3^e classe de Kévé.

Juge d'instruction :

M. PANIZI Aklesso, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge du 3^e cabinet d'instruction du tribunal de 1^{ere} instance de 2^e classe de Kara.

Juge des enfants :

M. BATENGUE Damssane, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ere} instance de 3^e classe d'Agou.

PARQUET

Procureur de la République :

M. BALOUKI Djoua Koffi, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment juge du 7^e cabinet d'instruction du tribunal de 1^{ere} instance de 1^{ere} classe de Lomé.

Substitut du procureur de la République :

M. DOGO Ognan, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tsévié.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE DEUXIEME CLASSE D'ANEHO

SIEGE

Président du tribunal :

M. KOKOROKO Koku Dzifa, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment 6^e substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.

Juge :

Mme NAPO Niko, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Kpalimé.

Juges d'instruction :

- **M. ALOWA-ALASSAN Olawolé**, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge du 2^e cabinet d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe d'Aného.
- **Mme OKATE Tchonanké**, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe d'Aného.

Juge des enfants :

M. DAO Abalo, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge exerçant les fonctions de juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tabligbo.

PARQUET

Procureur de la République :

M. NASSAMPERE M'Dièbe, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Mango.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE TSEVIE

SIEGE

Juge :

M. GNANDI BABA Nabou, magistrat de 3^e grade, 2^e échelon, précédemment juge exerçant les fonctions de juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tohoun.

Juges d'instruction :

- **M. PERE Tchessi Essotchèba**, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Sokodé.
- **M. SORSY Kodjo Agbessi**, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Bassar.

PARQUET*Procureur de la République :*

M. KLOUGAN Yao, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe d'Atakpamé.

Substitut du procureur de la République :

M. BODJONA Pyabalo, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment en service au ministère de la justice et des relations avec les institutions de la République.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE NOTSE**SIEGE***Président du tribunal :*

M. AGBODJI Kossivi Edem, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Pagouda.

Juge d'instruction :

M. GBESSE Koffi, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge du 2^e cabinet d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Notsè.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE KEVE**SIEGE***Président du tribunal :*

M. KPAKPAÏ Hodabalo, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Mango.

PARQUET*Procureur de la République :*

Mme N'ZONOU Donga, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Sotouboua.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE TOHOUN

Président du tribunal chargé des fonctions de juge des enfants :

M. KUSIAKU Komi Agbénowosi, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Vogon.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE VOGAN

SIEGE

Président du tribunal :

M. DZIKUNU Efui, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Bafilo.

Juge d'instruction chargé des fonctions de juge des enfants :

Mme TCHABODE Awoussi, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe d'Atakpamé.

PARQUET

Procureur de la République :

M. LAWSON HETCHELI Messan, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Kévé.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE TABLIGBO

SIEGE

Juge exerçant les fonctions de juge des enfants :

M. BITEMA Takaw, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tabligbo.

Juge d'instruction :

M. AKAGLA Yao, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Kara.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE D'AMLAME

Président du tribunal :

M. SETEKPO Kouakou Virgile, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tohoun.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE BADOU

SIEGE

Président du tribunal :

M. ABINA Mèmessilé, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Blitta.

Juge d'instruction chargé des fonctions de juge des enfants :

M. AMENOUDO Komi, magistrat de 3^e grade, 2^e échelon, précédemment juge exerçant les fonctions de juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tandjouaré.

PARQUET

Procureur de la République :

M. BALLA N'waki, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Sokodé.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE D'AGOU

SIEGE

Président du tribunal :

M. KATAKA Missiham Tchamse, magistrat de 3^e grade 4^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Mandouri.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE D'ELAVAGNON

Président du tribunal chargé des fonctions de juge des enfants :

M. BADJEMNA Faguédeba, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Kanté.

IV- RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE KARA

COUR D'APPEL DE KARA

SIEGE

Président :

M. MOTI Nutifafato Amévo Kokuvi, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, précédemment vice-président de la Cour d'appel de Kara.

Vice-président :

M. TCHAGBA Idrissou Sahidou, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, précédemment doyen des juges d'instruction au tribunal 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.

Conseillers :

- **M. ABOUDOU-SALAMI**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. ADJEODA Atchou**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Dapaong.
- **M. TAPATI Patahouyem Kokou**, magistrat de 2^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 1^{ère} classe de Lomé.
- **M. FOUYOU Kpaguidja**, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Notsé.

PARQUET*Procureur général :*

M. KOUTOB-NAOTO Tchontchoko, magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon, précédemment 2^e substitut général près la Cour d'appel de Kara.

Substitut général :

M. KANTATI Yentroudjoa, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Sokodé.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE DEUXIEME CLASSE DE KARA**SIEGE***Juge :*

M. KOMLA Komlavi Igneza, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Dapaong.

Juges d'Instruction :

- **M. NAGBE Komi Oléworé**, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe d'Aného.
- **M. PETCHELEBIA Abalo Passama**, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Kpalimé.

- **M. HOUNKPATI Kokouvi**, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Vogan.

Juge des enfants :

M. BAKOYA-YACE Tawéna, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Mango.

PARQUET

Substitut du procureur de la République :

M. LARE N'pakba, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe d'Atakpamé.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE DEUXIEMECLASSE DE SOKODE

SIEGE

Président du tribunal :

M. de SOUZA Akouété Déladem, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe d'Agou.

Juge :

M. NANOULI Goumbounth, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Sokodé.

Juge des enfants :

M. APEDO Akuètè, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Blitta.

Juge d'Instruction :

M. ALASSANE Abdoul Salami-Touré, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Sotouboua.

PARQUET

Procureur de la République :

M. ALI Abdoul-Rahim, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tandjouaré.

Substitut du procureur de la République :

M. AMADOS-DJOKO Kokou Dodji, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe d'Amlamé.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE DEUXIEME CLASSE DE DAPAONG

SIEGE

Président du tribunal :

M. DJANGUENANE Likrima, magistrat de 2^e grade, 3^e échelon, précédemment juge au tribunal de première instance de première classe de Lomé.

Juge :

M. KATCHALE Pawoumondoum, magistrat de 3^e grade, 2^e échelon, précédemment juge exerçant les fonctions de juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Mandouri.

Juge d'instruction :

M. KOUSSABALO Mayaba Nicolas, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Kara.

Juge des enfants :

M. TSEVI Koffi, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Kanté.

PARQUET

Procureur de la République :

M. KOUROUM Sôdou, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tchamba.

Substitut du procureur de la République :

M. N'KOUANTA Yemougna, magistrat de 3^e grade, 2^e échelon, précédemment juge exerçant les fonctions de juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Niamtougou.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE BLITTA

SIEGE

Président du tribunal :

M. APOU Ouro-Gao, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe d'Elavagnon.

Juge d'instruction chargé des fonctions de juge des enfants :

Mme DJOBO Kpégna, magistrat de 3^e grade, 2^e échelon, précédemment juge exerçant les fonctions de juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Blitta.

PARQUET

Procureur de la République :

M. TCHATCHAMANA Assimiou, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Badou.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE TCHAMBA

Président du tribunal chargé des fonctions de juge des enfants :

M. TOUTABIZI Singaïdè, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe de Kpalimé.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE SOTOUBOUA**SIEGE**

Juge :

M. ZIEBROU Alassane, magistrat de 3^e grade, 2^e échelon, précédemment juge exerçant les fonctions de juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Sotouboua.

Juge d'instruction chargé des fonctions de juge des enfants :

M. PATOSSA Essossimna, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Sotouboua.

PARQUET

Procureur de la République :

M. TOURE Toaloutou, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 2^e classe d'Atakpamé.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISEME CLASSE DE BAFILO

Président du tribunal chargé des fonctions de juge des enfants :

M. LARE Kolani Douli, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Guérin-Kouka.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE KANTE

SIEGE

Président du tribunal :

M. GNAMA Pidalatang, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge du 2^e cabinet d'instruction du tribunal de 1^{ere} instance de 2^e classé de Kara.

Juge d'instruction chargé des fonctions de juge des enfants :

M. LAGUEBANDE Mahama Kérime, magistrat de 3^e grade, 2^e échelon, précédemment juge exerçant les fonctions de juge des enfants au tribunal de 1^{ere} instance de 3^e classe de Badou.

PARQUET

Procureur de la République :

M. SAMBO Kourido, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ere} instance de 2^e classe de Kara.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE GUERIN-KOUKA

Président du tribunal chargé des fonctions de juge des enfants :

M. OUMOROU Abasse, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{ere} instance de 2^e classe de Sokodé.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE PAGOUDA

Président du tribunal chargé des fonctions de juge des enfants :

M. ABASSA Kossivi Atabesso, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge du 1^{er} cabinet d'instruction du tribunal de 1^{ere} instance de 2^e classe de Kara.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE BASSAR

SIEGE

Président du tribunal :

M. AKAKPO Komlanvi, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ere} instance de 3^e classe de Niamtougou.

Juge d'instruction chargé des fonctions de juge des enfants :

M. KAZOULE Abalo, magistrat de 3^e grade, 2^e échelon, précédemment juge exerçant les fonctions de juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Bassar.

PARQUET

Procureur de la République :

M. AYAH Yawo Mawunyo, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tsévié.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE MANGO

SIEGE

Président du tribunal :

M. KOLANI Totetoika, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Kanté.

Juge d'instruction chargé des fonctions de juge des enfants :

M. AKPALO Gbati, magistrat de 3^e grade, 2^e échelon, précédemment juge exerçant les fonctions de juge des enfants au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Tchamba.

PARQUET

Procureur de la République :

M. AGBEHOM Kossivi Moussinou, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment juge d'instruction du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Vogan.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE MANDOURI

Président du tribunal chargé des fonctions de juge des enfants :

M. MAMA Ibourahim, magistrat de 3^e grade, 3^e échelon, précédemment juge au tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Mango.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE NIAMTOUGOU

Président du tribunal chargé des fonctions de juge des enfants :

M. ISSO ALASSANI Rachide, magistrat de 3^e grade, 5^e échelon, précédemment président du tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Bassar.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TROISIEME CLASSE DE TANDJOUARE

Président du tribunal chargé des fonctions du juge des enfants :

M. TOLA Soantchièbe, magistrat de 3^e grade, 4^e échelon, précédemment procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de 3^e classe de Bassar.

Article 2 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires.

Article 3 : Le garde des sceaux, ministre de la justice et des relations avec les institutions de la République est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 28 DEC 2016



Le Président de la République

SIGNE

Le Premier ministre

SIGNE

Faure Essozimna GNASSINGBE

Selom Komi KLASSOU

Le garde des sceaux, ministre la justice
et des relations avec les institutions
de la République

SIGNE

Kokouvi AGBETOMEY

Pour ampliation,
Le Secrétaire général
de la Présidence de la République



[Signature]
Date Patrick TEVI-BENISSAN